

Questions orales

M. Trudeau: Vous ne l'avez pas fait.

M. Baker (Nepean-Carleton): Publiez-les, vous.

M. Trudeau: Nous en avons l'intention. C'est ce que voulait dire ma réponse d'hier.

M. Clark: Quand? Dans dix ans?

M. Trudeau: Le chef de l'opposition a reçu les résultats mais il ne les a pas publiés.

M. Broadbent: Madame le Président, le premier ministre oublie que dans le projet de loi sur la liberté d'information, on a vraiment l'option de ne pas communiquer les résultats des sondages relatifs aux relations fédérales-provinciales. Il s'en suit donc que le gouvernement au pouvoir peut sonder l'opinion et ne jamais divulguer l'information. Nous devons donc nous en remettre à son jugement s'il n'y est pas tenu par la loi, ce qui semble un peu étrange de la part d'un homme qui préconise en ce moment l'adoption d'une charte des droits pour protéger les intérêts des citoyens canadiens.

● (1430)

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Je voudrais alors demander au premier ministre, dans le domaine particulier des relations fédérales-provinciales, quel genre d'informations devraient être cachées aux Canadiens et ne pas leur être communiquées, une fois qu'elles ont été recueillies? En quoi cela pourrait-il porter atteinte à l'intérêt public? Il est certain en tout cas que ces informations peuvent être utilisées à des fins exclusivement partisans, et si la réponse que le premier ministre va nous donner est la même que celle qu'il vient de donner, c'est certes toute sa façon d'aborder le projet de loi sur la liberté d'accès à l'information qui est une farce grotesque.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Madame le Président, lorsque le chef du Nouveau parti démocratique déclare que ces sondages sont utilisés à des fins partisans, il semble oublier qu'actuellement, le gouvernement est formé par la parti libéral, tout comme il était formé l'année dernière par le parti conservateur, et que c'est le gouvernement qui fait procéder aux sondages et que c'est lui qui en utilise les résultats pour déterminer quelles politiques...

Une voix: Pourquoi ne pourrions-nous pas en prendre connaissance?

Des voix: Bravo!

Une voix: Et le Parlement?

M. Trudeau: Pour la même raison que lorsque les provinces effectuent un sondage sur un sujet ayant trait aux relations fédérales-provinciales...

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je comprends que le Nouveau parti démocratique soit embarrassée; lorsqu'il a pris le pouvoir en Saskatche-

wan, il a suivi les mêmes pratiques qu'il reproche à l'opposition. Il procède ainsi à tous coups.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Mais, madame le Président, je veux qu'il paraisse au compte rendu que, bien franchement, je me fous des sondages et que je n'en fais pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je n'aurais pas la moindre hésitation...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre.

M. Trudeau: Je n'aurais aucune hésitation à appuyer toute initiative ou tout projet de loi qui interdirait les sondages aux niveaux fédéral et provincial.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: Je donne la parole au député de Provencher.

Une voix: C'est incroyable.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le député de Provencher a la parole.

Une voix: Publiez et allez au diable!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Un peu de silence, je vous prie. C'est la troisième fois que je donne la parole au député de Provencher. Il ne pouvait pas m'entendre.

* * *

LA PUBLICITÉ GOUVERNEMENTALE

L'AUGMENTATION DU BUDGET CONSACRÉ AU PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre chargé de la publicité du gouvernement, pour donner suite aux questions d'hier. D'après le plan de campagne du parti libéral dont faisait état le document qui a fait l'objet d'une fuite, et je parle d'un plan de campagne parce que les libéraux le suivent à la lettre, le moment est venu de mettre le paquet. Au cours d'une interview aujourd'hui, on a demandé au ministre de commenter la rumeur selon laquelle le gouvernement avait l'intention de grossir son budget de publicité à environ 30 millions de dollars en 1980 pour vendre le programme de rapatriement, ce à quoi le ministre a répondu «qu'il n'en était rien pour le moment». Le ministre voudrait-il maintenant dire à la Chambre pour quand est prévu le grand coup et quel en est le budget?

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, il n'a pas encore été décidé de mener une autre campagne sur le thème constitutionnel.